



MOULT-CHICHEBOVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moulton-Chicheboville s'est réuni le **mardi 13 avril 2021** à 18 heures à la mairie de Moulton-Chicheboville, sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moulton-Chicheboville.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Daniel BUISSON
Madame Sandra DUCCELLIER
Madame Catherine GATEY
Monsieur Thierry LECOQ
Monsieur Dominique MORIN
Madame Sophie PALLU
Madame Christel POIROT
Monsieur Thierry PROFIT
Madame Sylvie SALLÉ
Madame Céline VITCHEN

Étaient absents excusés :

Madame Corinne LAUDE
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Madame Céline ROQUET
Madame Sophie ROSTAGNO

Monsieur Dominique MORIN a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents et s'assure que le quorum est bien atteint et propose d'aborder l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour :

MUTUELLE COMMUNALE

Madame Christel POIROT, Adjointe en charge des affaires sociales et du logement, rappelle au C.C.A.S. l'accord passé entre la commune de Moulton-Chicheboville et la société d'assurances AXA pour proposer aux habitants de la commune une offre de mutuelle communale aux tarifs préférentiels (- 25 % pour les seniors et travailleurs non-salariés et - 15 % pour les travailleurs en contrat à durée déterminée, les étudiants et les agents territoriaux. Depuis le lancement de cette opération, et après qu'une information ait été faite dans Moulton-Chibo Infos le 6 mars 2021, 4 permanences se sont tenues en mairie, une trentaine de formulaires ont été retournés, 18 dossiers sont en cours de traitement, 5 contrats ont été passés, 8 dossiers ont été rejetés jugés pas assez compétitifs par rapport aux mutuelles des entreprises. 97 % de dossiers concernent des personnes retraitées. Un affichage et un flyer disponible en mairie est prévu.

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr

CONVENTION PASS'EAU

Une convention tripartite entre le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la Région d'Argences et du Clos Morant, le centre communal d'action social de Moul-Chicheboville et la société SAUR est passée dans le cadre de la mise en place du dispositif Pass'Eau qui s'inscrit dans une politique sociale de la SAUR. Ce dispositif consiste en une enveloppe d'un montant de 3 000 € H.T réparti, selon le nombre d'habitants, entre les communes de Val ès dunes. Il en résulte une attribution de 634 € pour Moul-Chicheboville, à utiliser avant le 30 juin 2021 sous la forme de 63 jetons de 10 €. Cette aide sociale vise à alléger les factures d'eau des familles les plus démunies. Dès le mois de juillet, une nouvelle dotation de 634 € sera allouée pour une période d'un an. Le CCAS est chargé de sélectionner les familles concernées.

COMPTE DE GESTION 2020 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame la Présidente présente le compte administratif 2020, conforme au compte de gestion de la trésorerie de Mondeville. Elle cède la parole à Monsieur Thierry PROFIT, doyen d'âge de l'assemblée, et se retire. Monsieur PROFIT soumet au vote l'approbation du compte de gestion de la trésorerie et du compte administratif 2020. Le C.C.A.S. approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020.

BUDGET PRIMITIF 2021

Madame la Présidente propose de délibérer sur le budget primitif 2021 suivant :

Budget CCAS Moul 2021					
Fonctionnement - Dépenses					
Article	Libellé	2020	Réalisé 2020	Observations	2021
002	déficit reporté	50			
60623	alimentation	200			
60632	petit équipement (cimetière indigeants)	2 000			1 000,00 €
6232	fêtes et cérémonies	12 000	385,00 €	bons d'achat	12 000,00 €
6215	Personnel	2 700	2 520,05 €		2 600,00 €
6562	aides		1 185,00 €	bons d'achat	
6574	subvention de droit privé	1 500	531,42 €	FSL	560,00 €
658822	aides diverses	23 500	12 801,59 €	aides	19 440,00 €
	Total	41 950	17 423,06 €		35 600,00 €

Fonctionnement - Recettes					
Article	Libellé	2020	Réalisé 2020	Observations	2021
002	excédent reporté				136,50 €
7473	Subvention départementale	0	131,50 €		0,00 €
7474	subvention communale	41 950,00	16 923,06 €		35 463,50 €
748	Autres attributions et participations	0,00	5,00 €		0,00 €
773	mandat annulé	0,00	50,00 €	mandat annulé	
7788	produits exceptionnels		500,00 €	dons	
	Total	41 950,00	17 609,56 €		35 600,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		
		En Euros
		Résultat
		de l'exercice 2020
FONCTIONNEMENT	Dépenses	17 423,06 €
	Recettes	17 609,56 €
	Solde Positif	186,50 €

Section	Résultat à la cloture de l'exercice 2019	2019		2020	
		RAR 2019 + Affectat° Résultat	Résultat après affect résultat	Résultat de l'exercice 2020	Résultat à la cloture de l'exercice 2020
FONCTIONNEMENT	-50,00 €		-50,00 €	186,50 €	136,50 €

Affectation du Résultat

Section	Résultats de l'exercice 2020	Restes à réaliser investissement 20	Couverture du déficit d'investissmt	Répartition 2021
FONCTIONNEMENT	136,50 €			136,50

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le C.C.A.S. adopte le budget primitif 2021 ainsi présenté.

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
 Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr

FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT

Madame la Présidente rappelle que le fonds de solidarité logement est un dispositif géré par le département du Calvados qui intervient pour accorder des aides, sous forme de prêt ou de subvention, à des personnes ou familles en difficulté, pour les aider à accéder ou à se maintenir dans un logement dans le secteur privé ou public, mais aussi pour assurer l'accompagnement social lié au logement. Une participation à ce fonds est demandée aux C.C.A.S. Elle est calculée en se basant sur un coefficient multiplicateur du chiffre INSEE de la population de l'année. Le C.C.A.S. approuve à l'unanimité le montant du FSL pour l'année 2021 qui s'élève à 551,82 €.

DON AU CCAS

Le C.C.A.S. accepte à l'unanimité le don d'un montant de 50 € fait par un administré.

DEMANDES D'AIDES SOCIALES

Madame la Vice-Présidente soumet au C.C.A.S. 6 dossiers de demandes d'aides sociales.

BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre de la mise en place par le C.C.A.S. de la prestation « bourse au permis de conduire » qui vise à compléter les aides financières accordées par la communauté de communes Val es dunes aux jeunes suivis par la mission locale, il est indiqué que, pour ce début d'année 2021, 2 jeunes de la commune vont pouvoir bénéficier de ce dispositif.

QUESTIONS DIVERSES

COVID :

Madame Céline VITCHEN souhaite savoir si des personnes se sont fait connaître en mairie ou au C.C.A.S. pour faire part de leurs difficultés à accéder à la vaccination anti COVID. Madame la Présidente indique qu'aucun retour n'a été fait en mairie ni auprès du C.C.A.S. Concernant la vaccination en elle-même, après avoir pris l'attache des pharmaciens de la commune et des alentours, il s'avère que les officines manquent de doses malgré les listes d'attentes.

REPAS DES ANCIENS

Madame Christel POIROT rappelle que, chaque année, le C.C.A.S. organise un banquet pour les Anciens de la commune qui a lieu le dernier week-end du mois d'avril. Cette année, COVID oblige et conformément aux directives préfectorales, ce banquet ne pourra avoir lieu. Il sera donc remplacé par la livraison, à domicile, d'un panier garni de produit locaux du terroir. La distribution sera réalisée les 21 – 22 et 23 mai 2021 par les référents de quartier et les membres du C.C.A.S. volontaires. Les personnes absentes ces jours-là devront le signaler en mairie où elles pourront récupérer leur panier. Les bénéficiaires peuvent en faire don à l'épicerie solidaire « La Passerelle en Val es dunes ».

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Madame la Présidente indique que le C.C.A.S. recherche des étudiants disposés à élaborer en son partenariat et éventuellement en mutualisation avec d'autres C.C.A.S., le dossier d'analyse des besoins sociaux de la population (ABS)

Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

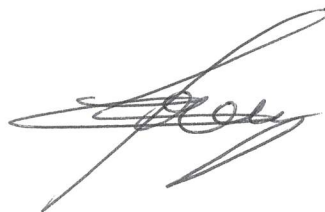
6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : ccas@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr

Fin de séance : 19 h 16

Fait à Moulton-Chicheboville, le 16 avril 2021



Dominique MORIN
Secrétaire de séance



Coralie ARRUEGO
Maire de Moulton-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale

